© Drogues Info Service - 6 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Méfaits du cannabis ?

Par Profil supprimé Postée le 22/12/2009 12:02

Mon neveu dit prendre du cannabis depuis 16 ans il a 24 an et tout va mal la famille qui est énervée il n arrête pas de les énerver il en prend entre 3 et 6 par jour il vole ses parents et a dépensé 500 euros pour en acheter en un mois . il est plus le méme il arrête ses études et ne se rase plus et fais come ci que tout va bien dites moi si c est les méfaits du cannabis ou autre merci

Mise en ligne le 22/12/2009

Bonjour,

Il est difficile de considérer le cannabis comme LA cause de tous les problèmes posés par un usager. En général, le cannabis est un des facteurs de perturbation de la vie de quelqu'un, mais ce n'est jamais le seul ni obligatoirement le principal.

En général, le principal problème se situe dans les difficultés psychiques que ressent une personne devant les épreuves de la vie. Vous dites que votre neveu a commencé le cannabis quand il avait 16 ans, et qu'il en consomme régulièrement maintenant. On peut dire que tout le passage de l'adolescence à l'âge adulte a été pour lui accompagné de cette drogue, qui procure des effets de détente, de légère euphorie, et donne l'impression que "tout va bien"... Mais bien sûr, si une dépendance s'installe, alors les méfaits tels que irritabilité, angoisses, ressentis dépressifs, peuvent se manifester.

Le comportement anti-social que vous décrivez (vols, déscolarisation) peut signifier que votre neveu n' a, jusqu'à maintenant, pas réussi à se construire de façon socialisée. Il est possible qu'il ne croie pas en son avenir, qu'il n'ait pas de projets valorisants. Le cannabis peut participer à un échec scolaire, notamment car il entrave les processus de mémorisation et de concentration, mais l'échec scolaire a toujours, aussi, des causes plus profondes et complexes.

Les relations avec ses parents semblent conflictuelles. Au fond, pour comprendre les raisons de son addiction, il faudrait pouvoir parler avec lui, avec écoute et bienveillance, pour entendre ce qu'il a à dire de cette situation et d'une éventuelle souffrance psychique.

Vous pouvez, si la relation entre vous est bonne, essayer de parler avec lui. Vous pouvez aussi lui parler de notre site et de notre ligne téléphonique d'écoute à distance (0800 23 13 13, appel gratuit d'un poste fixe, anonyme et gratuit), où nous pouvons lui apporter conseil, orientation et soutien. Ce service accueille aussi

les appels de l'entourage.	
Cordialement.	